

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES LYCÉENS DE L'ACADÉMIE DE NICE SORTANTS DE CAP, BEP, BAC PROFESSIONNEL, TECHNOLOGIQUE OU BTS

Année scolaire 2010-2011

Avril
2013

N° 4

L'ENQUÊTE INSERTION VIE ACTIVE

L'enquête « IVA » (Insertion dans la Vie Active), a pour objectif d'apporter des éléments d'analyse sur les modalités d'insertion professionnelle des jeunes, sept mois après leur sortie d'une dernière année de formation technologique ou professionnelle, dispensée respectivement dans les lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel, du secteur public ou privé sous contrat.

C'est le seul dispositif qui apporte un éclairage conjoncturel à la situation des sortants du système scolaire d'une académie.

Cette enquête, encore peu connue du grand public, en particulier des parents d'élèves et des élèves, est utilisée par les différents acteurs institutionnels intervenant dans la définition et la mise en œuvre de l'offre de formation.

Le mode principal de collecte de données est le questionnaire papier suivi d'une relance téléphonique lorsque les élèves ne répondent pas.

Depuis cette année, certaines académies ont testé en parallèle l'enquête en ligne, elle devrait être généralisée lors de la prochaine campagne.

Un questionnaire national est envoyé par les 81 établissements scolaires de l'académie de Nice concernés, à leurs anciens élèves, avec un taux de réponse de 25% en moyenne.

Certains établissements obtiennent cependant un très bon taux de réponse de la part de leurs élèves (plus de 50%).

Des relances téléphoniques sont effectuées par le service statistique académique pour obtenir un taux de réponse à l'enquête de 67%.

Les résultats présentés ici sont redressés et pondérés pour représenter la situation de l'ensemble des « sortants » au niveau académique.

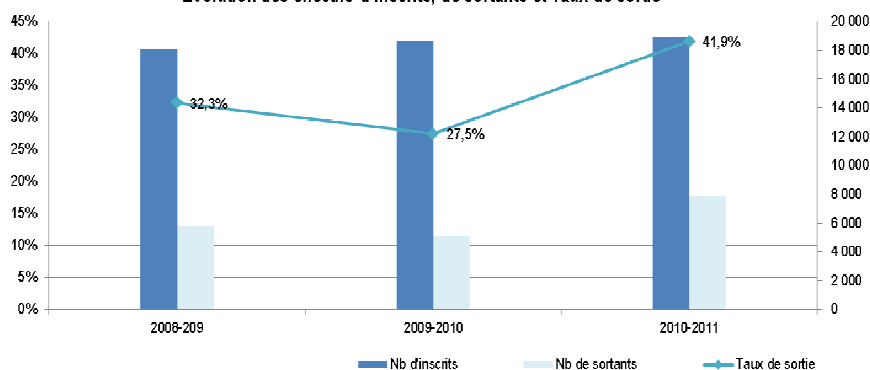
Sont exclus du champ de l'étude les jeunes poursuivant leurs études (y compris ceux déclarant être en apprentissage). L'enquête « IVA » est exhaustive : le champ porte sur l'ensemble des spécialités de formation.

1. Caractéristiques des sortants

L'enquête « IVA » interroge au 1er février 2012, les élèves sortants en juin 2011 de leur dernière année de formation (2010-2011). Ils sont plus nombreux que les précédentes années à quitter, avec ou sans diplôme, le système scolaire. Le taux de sortie en 2011 augmente de 14,4 points par rapport à l'année précédente. La présence conjuguée de bacheliers professionnels sortants issus de la filière en 2 ans et de la nouvelle filière en 3 ans explique ce résultat : le taux de sortie de la voie professionnelle est de 39% (en hausse de 16 points). Avec 3 200 inscrits en Terminale Professionnelle de plus qu'en 2009 et 1700 de 1ères professionnelle en moins, la voie professionnelle voit les inscrits augmenter de 1400 élèves et les sortants de 2050.

Près des 2/3 d'élèves de niveau V (CAP ou BEP) et plus d'1/3 d'élèves de niveau IV ne poursuivent pas d'études ; par contre, ils sont plus de la moitié pour le niveau III (BTS, diplôme de fin d'études).

Évolution des effectifs d'inscrits, de sortants et Taux de sortie



Note de lecture : les effectifs d'inscrits et de sortants se lisent sur l'axe de droite ; le taux de sortie (effectifs de sortants rapporté à celui des inscrits) se lit sur l'axe de gauche.



2. La situation des jeunes sortants en février 2012 : un taux d'emploi en baisse

Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population ; selon l'enquête emploi INSEE ⁽¹⁾, le taux de chômage des 15-24 ans au niveau national est de 23,7% au 2^{ème} trimestre 2012 contre 9,8% chez l'ensemble des actifs. Au niveau académique, la situation des jeunes se dégrade avec un taux d'emploi des jeunes sortants au 1^{er} février 2012 de 44% qui perd six points par rapport à l'enquête 2011. Pour rappel, il atteignait 54% en 2009 et 55% en 2007 et 2008.

Situation professionnelle des jeunes sortants au 1 ^{er} février n+1				
	au niveau académique		au niveau national	
	au 1 ^{er} février 2011 (sortants 2010)	au 1 ^{er} février 2012 (sortants 2011)	au 1 ^{er} février 2011 (sortants 2010)	au 1 ^{er} février 2012 (sortants 2011)
en emploi	50,0%	44,0%	48,4%	47,8%
en recherche d'emploi	28,2%	35,8%	38,7%	39,1%
en inactivité	17,6%	16,4%	8,0%	8,2%
en stage	4,2%	3,7%	4,9%	4,9%

La part des inactifs est en légère baisse cette année. Les élèves sans emploi et ne cherchant pas d'emploi sont deux fois plus nombreux que l'année précédente, à être en attente d'une formation ou d'un stage (63%) et seulement près d'un sur dix (soit 7%) à être en attente d'un poste (avec une sur-représentation des garçons, soit 9% contre 4% de filles). 6% envisagent de changer de « région » ou de créer leur entreprise. Par ailleurs, on observe 5% des filles parmi les répondants en attente d'un mariage ou d'un événement (maternité).

- être diplômé reste le meilleur atout d'un jeune pour s'insérer dans la vie active

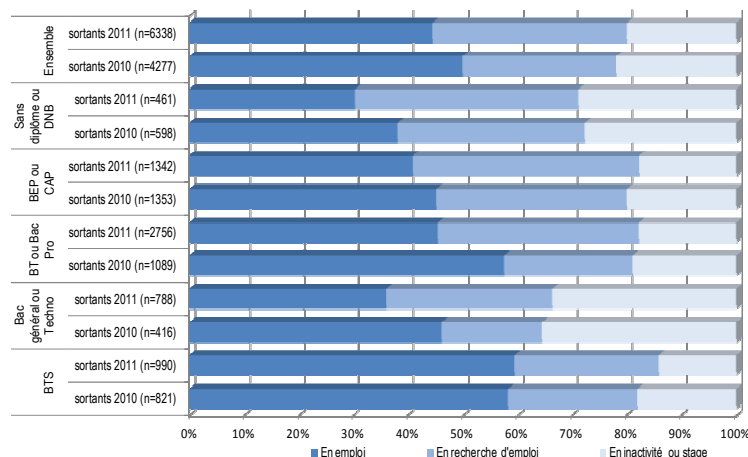
Plus les jeunes sortent diplômés du lycée, plus ils ont de chances d'être en emploi sept mois après la sortie : le taux d'emploi des sortants titulaires d'un BTS (60%) est le double de celui des sortants non diplômés ou titulaires du Diplôme National du Brevet ; ces derniers avec un taux d'emploi plus faible, sont les plus fragiles sur le marché du travail.

Le taux d'emploi baisse quel que soit le diplôme obtenu, sauf pour les BTS dont le taux d'emploi progresse de 1 point.

Les titulaires d'un Bac Technologique et Professionnel, plus nombreux à entrer dans la vie active sont les plus touchés par cette dégradation : le taux d'emploi passe respectivement de 46% à 36% (soit -10 points) et de 58% à 45% (soit -12 points).

Quant aux non diplômés et titulaires d'un BEP ou CAP, ils voient leurs effectifs ainsi que leur taux d'emploi, diminuer.

Situation professionnelle des sortants 2010 et 2011 et leurs effectifs



- les garçons résistent mieux à la baisse du taux d'emploi

Sept mois après la fin des études, quel que soit le type de diplôme obtenu, les filles s'insèrent moins bien que les garçons, 42% contre 45%. Les filles titulaires d'un CAP-BEP ou d'un Bac Pro, se trouvent dans une situation plus défavorable avec un taux d'emploi respectivement de 38% et 43%, contre 43% et 47% chez les garçons, plus nombreux que dans les autres formations.

		Sortants 2010		Sortants 2011		Variation des écarts
		Part en emploi	Écart garçons/filles	Part en emploi	Écart garçons/filles	
Sans diplôme ou diplômés du DNB	Féminin	36,5%		28,4%		
	Masculin	39,6%	3,1	32,3%	3,8	0,7
BEP ou CAP	Féminin	42,2%		38,3%		
	Masculin	48,1%	5,8	43,4%	5,1	-0,7
BT ou Bac Pro	Féminin	59,0%		42,6%		
	Masculin	56,3%	-2,8	47,4%	4,8	7,5
Bac Général ou Techno	Féminin	45,9%		36,2%		
	Masculin	46,4%	0,4	36,2%	0,0	-0,5
BTS	Féminin	58,7%		57,8%		
	Masculin	57,9%	-0,9	61,6%	3,8	4,6
Total Féminin		49,6%		42,3%		
Total Masculin		50,4%	0,8	45,4%	3,1	2,3



La note d'information de l'académie de Nice

Les non diplômées ou titulaires du DNB ont également plus de difficulté à accéder à l'emploi: 28% contre 32% chez les garçons.
La situation d'emploi est également plus favorable aux garçons titulaires d'un Baccalauréat Professionnel (7,5 points par rapport aux filles).
Ce sont les garçons titulaires d'un BTS, minoritaires dans cette formation, qui s'en sortent le mieux avec un taux d'emploi de 62%.
A ce niveau aussi, les filles ont plus de difficultés face à l'emploi avec un retard de 4 points par rapport aux garçons.

Comparée à 2011, la situation d'emploi s'est moins dégradée chez les garçons que chez les filles, en particulier parmi les titulaires d'un Bac Pro ou d'un BTS.

Cette différence peut s'expliquer par un meilleur maintien des emplois industriels en 2012 où les garçons sont plus nombreux.

3. Évolution de la répartition des contrats : recul des emplois aidés au bénéfice des contrats à durée déterminée

Sept mois après leur entrée sur le marché du travail, les contrats occupés en février 2012, par les jeunes sortants 2011, se répartissent de la façon suivante :

- 42% occupent un Emploi à Durée Indéterminée (CDI, fonctionnaires, engagés dans l'armée, à leur compte)
- 41% ont un Emploi à Durée Déterminée (CDD, aide familial) dont 16% ont un contrat de moins de 6 mois
- 10% sont en emplois aidés (la plupart en contrat de professionnalisation)
- 7% sont intérimaires.

Répartition des contrats par type de diplôme obtenu

	Emploi à Durée Indéterminée		Emploi à Durée Déterminée		Emploi aidé		Intérim	
	sortants 2010	sortants 2011	sortants 2010	sortants 2011	sortants 2010	sortants 2011	sortants 2010	sortants 2011
Sans diplôme ou diplômés du DNB	39,8%	34,7%	39,9%	55,6%	15,4%	3,2%	4,9%	6,5%
BEP ou CAP	37,4%	44,0%	38,8%	42,6%	19,9%	6,1%	4,0%	7,4%
BT ou Bac Pro	39,6%	39,9%	28,6%	40,1%	25,2%	12,6%	6,6%	7,4%
Bac Général ou Techno	34,8%	43,3%	36,6%	35,7%	26,5%	17,3%	2,1%	3,7%
BTS	43,1%	45,9%	36,4%	39,1%	15,0%	8,2%	5,5%	6,9%
Total académique	39,3%	42,0%	35,2%	40,7%	20,4%	10,4%	5,0%	6,9%
Total national	36%	36,9%	35,8%	34,8%	13,8%	14,6%	14,4%	13,6%

La proportion de jeunes en Emploi à Durée Déterminée est sensiblement la même que celle des jeunes en Emploi à Durée Indéterminée , mais cette situation varie selon le niveau de qualification et le genre.

L'emploi précaire touche relativement plus les faibles niveaux de qualification : plus de la moitié des sans-diplômes ou titulaires du DNB est en contrat à durée déterminée (56%), dont la moitié représente des contrats de moins de 6 mois. Ce sont les filles qui occupent en majorité ce type de contrat (69%). A l'inverse, les diplômés de BTS sont plus souvent en EDI (46%) que tous les autres niveaux de formation, et sans différence de situation entre garçons/filles. Les lycéens sortis du système éducatif avec un baccalauréat technologique ou professionnel sont ceux qui ont le plus recours aux emplois aidés (respectivement 17% et 13%). En effet, ils sont les plus nombreux à recourir au contrat de professionnalisation pour poursuivre leurs études, notamment en BTS.

Fait marquant de cette année, une forte baisse des emplois aidés (-10 points) qui touche tous les niveaux de formation, en particulier les faibles niveaux de qualification : sans diplômes et CAP – BEP.

En conséquence, le recours à l'intérim augmente, principalement auprès des titulaires d'un CAP ou BEP (+ 4 points).

La part des CDI dans l'emploi augmente (+3 points) mais l'évolution de l'emploi précaire (+6 points) traduit une dégradation de la qualité de l'emploi qui s'observe en particulier chez les sans diplômes (+16 points).



4. Les groupes de spécialités : le secteur de la production moins touché par la crise

L'indicateur d'emploi varie selon le secteur de formation: 46% des sortants du secteur de la production sont en emploi contre 43% des sortants du secteur des services.

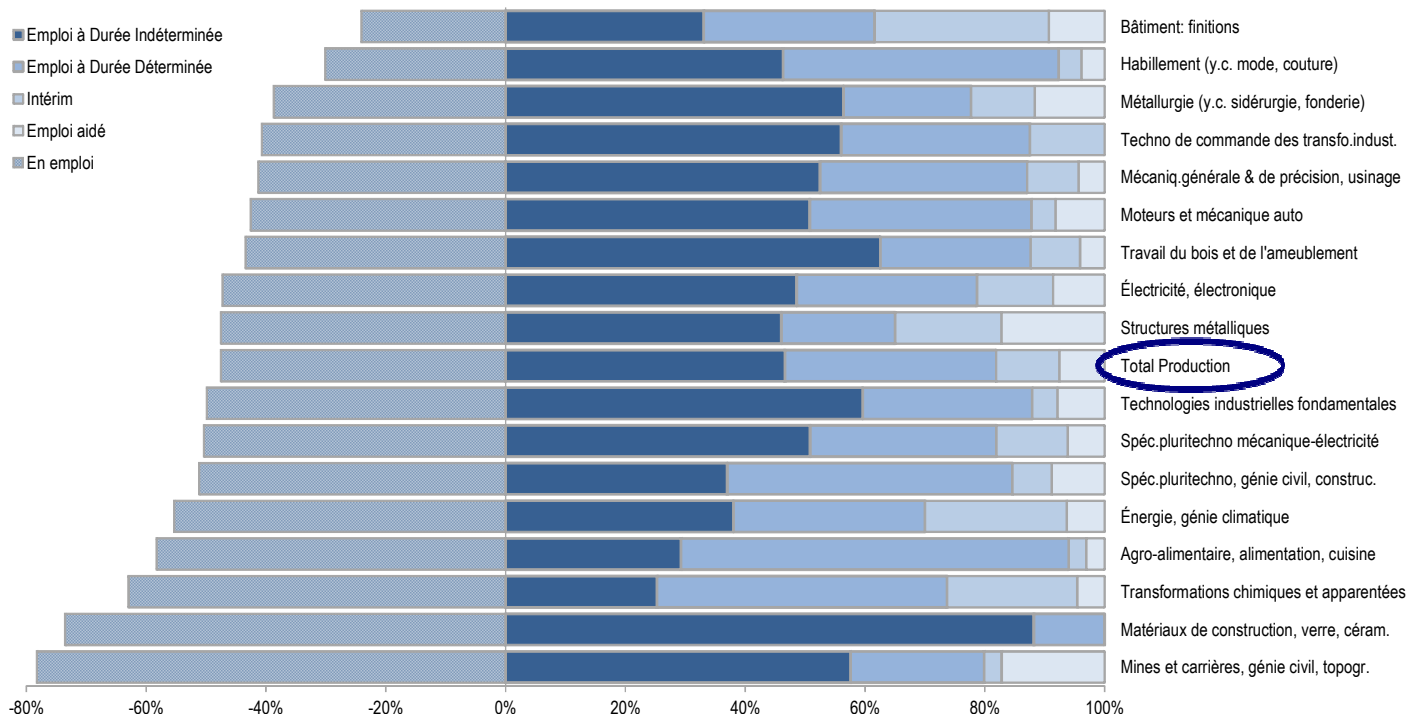
Cette plus grande difficulté d'insertion des jeunes sortants de formations liées aux secteurs des services s'observe également à travers le type d'emploi occupé.

L'EDD est plus fréquent dans le secteur des services, il atteint un taux de 44% alors qu'il est de 35% dans le secteur de la production. A l'inverse l'EDI est de 47% dans le secteur de la production alors qu'il est inférieur à 40% dans le secteur tertiaire.

Par ailleurs, on note des disparités d'évolution selon les groupes de spécialités de formation.

Dans le secteur de la production, dont le taux d'emploi baisse de 4 points comparé à l'année précédente, trois spécialités voient leur situation nettement s'améliorer : ce sont «Matériaux de construction, verre, céramique », «Transformations chimiques et apparentées » et «Bâtiment: finitions», qui gagnent respectivement 24, 11 et 9 points. Celles dont la situation se dégrade le plus sont «Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie) »,et «Habillement (y. c. mode, couture)», qui voient leur taux diminuer de 21 et 17 points, ainsi que «Bâtiment : construction et couverture » et «Moteurs et mécanique auto » de 8 points.

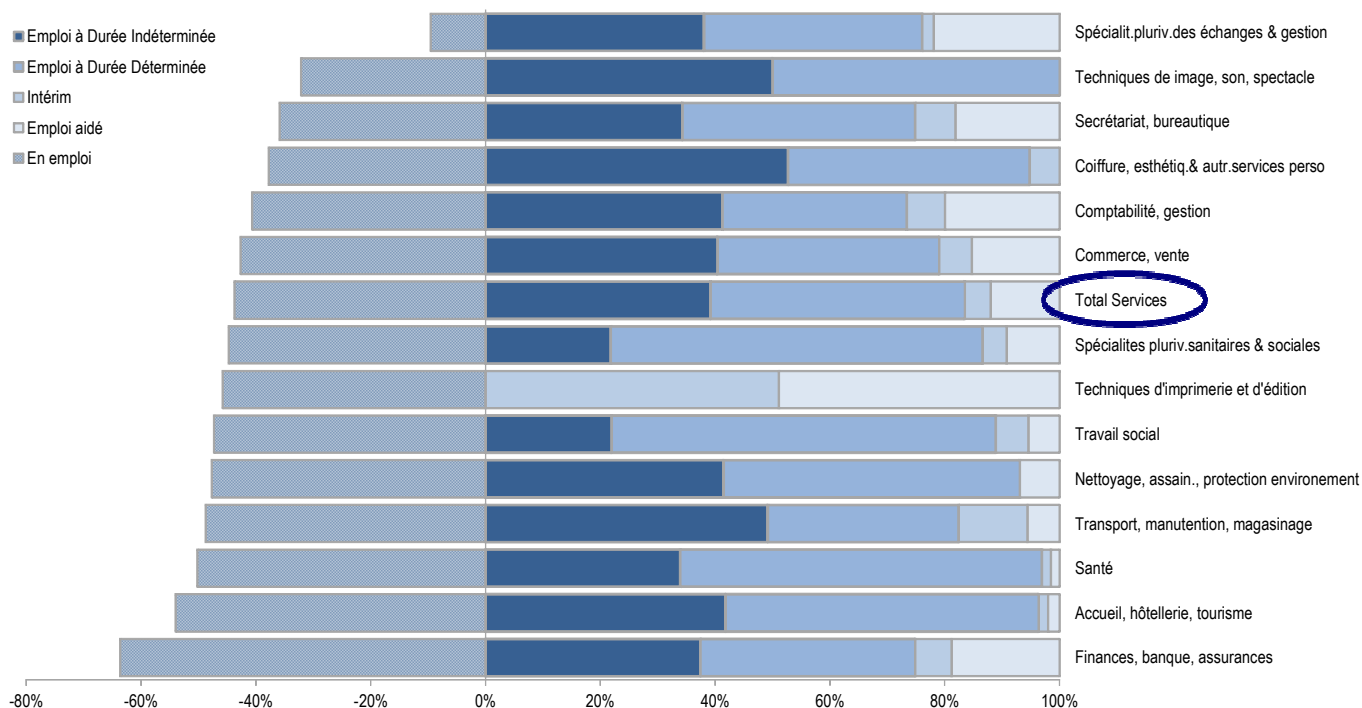
Taux d'emploi et types de contrat par spécialité de formation (2)



(2) ces deux histogrammes sont présentés par taux d'emploi décroissant en production et en services avec les mêmes échelles ; ce sont les sortants des formations situées en bas des graphiques qui bénéficient d'une meilleure insertion. Seuls les groupes de spécialités ayant des effectifs et un taux de réponse significatif sont représentés.

La note d'information de l'académie de Nice

Dans le secteur des services, dont l'indicateur d'emploi chute de 7 points, les taux d'emploi de certaines spécialités progressent malgré la crise : ce sont «Techniques des images, son et spectacle », «Nettoyage, assainissement, protection environnement », et «Spécialités plurivalentes de la communication» qui gagnent respectivement 25, 18 et 10 points. Quant aux spécialités «Finances, banque, assurances», « Spécialités plurivalentes des échanges & gestion», «Commerce, vente » et «Coiffure, esthétique & autres services personnels », leur situation se dégrade respectivement de 17, 12 et 11 points.



5. Le taux de chômage par zone d'emploi

Le taux de chômage des jeunes sortants du système éducatif continue de se dégrader : au niveau académique, il passe de 28,2% en 2011 à 35,8% en 2012, soit une augmentation de près de 8 points.

Taux de chômage par Zone d'emploi	au 1er février 2011 (sortants 2010)	au 1er février 2012 (sortants 2011)	au 2ème Trim 2012 ^(*) (actifs)	2009 ^(**) (15-24 ans)
Cannes-Antibes	26,0%	37,0%	10,4%	25,1%
Menton-Vallée de la Roya	32,2%	31,6%	8,6%	21,7%
Nice	25,3%	34,6%	9,7%	22,6%
ALPES-MARITIMES	26,1%	35,3%	9,8%	23,4%
Draguignan	39,2%	40,9%	12,2%	26,3%
Fréjus-Saint Raphael	28,5%	34,1%	12,3%	23,6%
Toulon	39,9%	36,7%	10,8%	26,8%
VAR	30,8%	36,6%	11,2%	28,3%

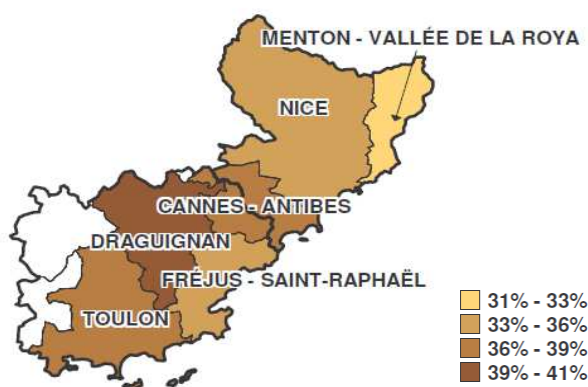
(*) Source : Enquête emploi de l'INSEE (Taux de chômage localisés, moyenne trimestrielle, données CVS)

(**) Source : INSEE - Recensement de la Population 2009 (taux de chômage des 15-24 ans)

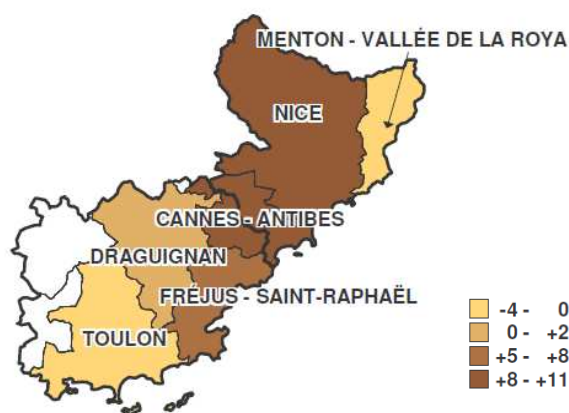
Les tendances sont les mêmes dans les deux départements, mais la situation s'est plus nettement dégradée dans les Alpes-Maritimes (+9 points), et notamment dans les zones d'emploi de Cannes-Antibes (+11 points) et de Nice (+9 points), zones qui résistaient jusqu'à présent le plus aux difficultés d'emploi.

L'indicateur de chômage du Var augmente de 6 points ; la zone de Draguignan reste la plus sensible avec un taux de chômage dépassant fortement les autres zones d'emploi. Mais la variation la plus importante depuis l'année précédente concerne la zone d'emploi de Fréjus-Saint Raphaël qui voit son taux augmenter de 6 points.

Taux de chômage par zones d'emploi (%)



Évolution du taux de chômage par zones d'emploi (points)



N.B: Les résultats des jeunes sortants du lycée de Saint Maximin sont rattachés à la zone d'emploi d'Aix en Provence. La partie varoise de la zone d'emploi Marseille-Aubagne ne recense pas de lycée concerné par l'enquête IVA.

DÉFINITIONS

Sortants de lycée : sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée une année scolaire donnée et non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant lors de l'enquête menée au 1er février de l'année suivante ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

Taux d'emploi : il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (y compris inactifs). Les stagiaires sont ici considérés comme inactifs).

Inactif : sortant qui n'a pas de travail et qui n'en cherche pas (problèmes de santé, mariage, maternité, en attente d'un poste ou d'un contrat d'intérim, en attente d'un déménagement, en attente d'une formation).

EDI : Emploi à durée indéterminée (CDI, CNE, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte).

EDD : Emploi à durée déterminée (CDD, aide familial).

Emploi aidé : contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), contrat d'avenir (CAV), contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), contrat d'autonomie.

Plus haut diplôme obtenu : il s'agit du plus haut diplôme obtenu quelle que soit la dernière classe fréquentée. Ce n'est donc pas toujours le dernier diplôme préparé, si le jeune a échoué à l'examen.

La Note d'Information de l'Académie de Nice

53, avenue Cap de Croix – 06181 Nice cedex 2 – Fax 04 93 53 72 70

Directeur de la publication :
Claire LOVISI
 Recteur de l'Académie de Nice
 Chancelier des Universités
 ISSN 1284062

Prospectives et Performances